

CSE SSCT deuxième mandat

Dans le cadre de ce 2e mandat, cette formation réglementaire prendra en compte votre expérience et vous permettra d'établir des axes d'amélioration d'actions et de connaître les changements en matière de santé au travail.

Objectifs

1. Promouvoir une politique de santé au travail en tant que représentant du personnel au CSE
2. S'approprier les thématiques actuelles en matière d'amélioration de la santé au travail et innover dans la prévention

Public Visé

Secteur Privé - membre du CSE - membre de la commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT) exerçant leur 2e mandat

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Pré Requis

Avoir suivi la formation "CSE SSCT premier mandat"

Parcours pédagogique

Informations et consultations obligatoires traitées périodiquement
Bilan des moyens d'action du représentant du personnel
Positionnement à l'égard des autres acteurs sur la santé au travail
Obligation de l'employeur et moyens de les faire respecter
Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
Principes et outils de prévention des risques adaptés (PAPRIACT, Document Unique, méthode « arbre des causes », champ des conditions de travail...) - Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail conditions de travail - QVTCT
Coordination entre CSE, commission SSCT et représentants de proximité
Documents obligatoires optimisés (règlement intérieur, rapport d'activité, DUERP, PAPRIACT, PV...)
Analyse des modes d'organisation du travail et de leur impact sur la santé au travail
Analyse de la qualification des accidents du travail (trajets, maladies professionnelles et des indicateurs de la santé)
Mise, remise et maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap
Nouvelles méthodes de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

Objectifs pédagogiques

Exprimer ses représentations sur le rôle et la place du CSE en matière de SSCT
Repérer son activité en SSCT en tant qu' élu du CSE
Analyser son activité en tant que membre du CSE
Réactualiser ses connaissances concernant les moyens légaux mis à disposition pour le CSE
Préparation de la salle pour le café découverte
Présenter les attendus d'une classe mutuelle inversée
Renforcer son rôle stratégique de personnel expérimenté en santé au travail pour mesurer les risques professionnels
Restituer une synthèse des travaux de la journée afin de préparer des actions d'amélioration des conditions de travail
S'entraîner à porter une stratégie en matière de santé au travail
Prendre en charge la situation de handicap dans son CSE
Se projeter dans sa situation réelle d' élu et décrire son engagement futur

Méthodes mobilisées

Méthodes expositive, active, interrogative
Livret stagiaire

Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, intervenant-e en prévention des risques professionnels agréé DREETS

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : CSE034-20241010

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris – Tél 01.42.03.05.05

www.irefe.com – contact@irefe.fr

Déclaration OF : 1175 080 40 75 / Agrément CSE économique 84 1511 / Agrément CSE SSCT 85 808

Méthodes d'évaluation

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluation sommative à la fin de la formation
Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

Modalités d'accessibilité handicap

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectifs

8 minimum - 16 au maximum



Contactez-nous !

Stéphane BENOIT
Formateur consultant, responsable formation

Tél. : 0142038424
Mail : stephane.benoit@irefe.fr